



PROJET PÉDAGOGIQUE 2022



ACCUEIL DE LOISIRS DU FONTANIL

SOMMAIRE

PROJET ÉDUCATIF	p.02
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	p.03
PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	p.04
HISTORIQUE DU FONTANIL-CORNILLON	p.06
LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	p.08
ETUDES DÉMOGRAPHIQUES	p.12
DYNAMIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE	p.14
DÉROULEMENT	p.16
L'ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP	p.20
SÉJOURS ET ÉCHANGES FRANCO-ALLEMANDS	p.23
PROTOCOLE COVID 19	p.27
LE SECTEUR JEUNE	p.30
RÔLE DES ANIMATEURS	p.31



PROJET ÉDUCATIF

But de l'association

L'IFAC est un lieu d'échange et de partenariats entre les élus locaux et les professionnels de l'action territoriale en matière d'éducation, de prévention, d'animation et d'action sociale.

Dans un esprit de respect mutuel, d'ouverture, de pluralité et de compréhension des différences, ses acteurs agissent au service de la collectivité.

Leur action doit aider les professionnels et les élus locaux à définir des objectifs cohérents et les traduire en projets et actes concrets, dans une dynamique visant à :

- Satisfaire à la demande et aux besoins des habitants des collectivités.
- Développer et valoriser les initiatives.
- Respecter les légitimités.
- Garantir une bonne utilisation des fonds publics.

Finalités

Le projet s'inscrit dans le cadre des valeurs éducatives de l'union d'associations ifac :

- L'apprentissage de la citoyenneté.
- La responsabilité de l'individu.
- Le respect des valeurs républicaines.

Il favorise la mixité sociale et doit permettre à chacun de mieux appréhender son environnement.

Il développe une approche active de la citoyenneté : des différences de toutes natures existent. C'est dans l'acceptation de ces différences, et pour que la diversité soit source d'enrichissement, de respect social et de tolérance, que toutes initiatives favorisant des échanges soient promues.

Il inscrit son action dans le respect et la promotion de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Objectifs Éducatifs

- L'apprentissage de l'autonomie, de la responsabilisation et de la socialisation.
- L'accompagnement dans l'épanouissement personnel en fonction des besoins particuliers de chacun : âge et développement physique, affectif et relationnel.
- Le développement de la créativité et de l'imaginaire.
- L'approche du milieu sportif et naturel.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Développer la personnalité et l'expression...

...donnant ainsi un support pédagogique afin de développer chez l'enfant son adresse corporelle, manuelle, exercer son attention et enrichir son observation.

Favoriser la réalisation du/des projets...

...c'est par la reconnaissance d'un autre groupe qu'un projet existe.
Il va falloir rendre visible les projets des enfants auprès des parents.

Développer l'imaginaire, l'attention, l'écoute...

...de l'enfant par des activités manuelles, scientifiques, culturelles, sportives et techniques.
- Favorisant le rapport à l'autre par le travail d'équipe.

L'enfant et le Jeu...

...développement de l'enfant : connaissance du monde extérieur et de soi, découverte de ses capacités (physiques et intellectuelles).

- Coordination des mouvements : se situer dans l'espace et le temps, développer sa latéralisation et sa motricité.
- Développer son sens créatif : favoriser le développement de son imaginaire (arts plastiques, théâtre...).
- Socialisation : vie en collectivité, esprit d'équipe, règles (respect des autres...), compétitions.
- Régulations des conflits.
- Imitation des adultes, distinction des sexes.
- Par rapport aux thèmes, l'enfant aménagera les lieux de vie, rendant l'espace aux goûts, aux images des enfants leur permettant de se sentir à l'aise.

L'alimentation...

...les repas permettent de s'assurer que les enfants s'alimentent convenablement et prennent le temps. Ils sont donc des temps calmes, de détente et de récupération qui permettent aux enfants d'être disponibles pendant les activités de la journée.

Créer du lien...

...développer le partenariat local, associations, bibliothèques et autres. Ainsi que de favoriser la participation des adultes/parents au sein des activités auprès des enfants. Accueil des enfants porteurs de handicap



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Historique



En juin 2005 les Fontanillois ont pu visiter le site et assister à une présentation du projet de centre de loisirs. La construction de ce dernier s'est achevée en juin et il a pu ouvrir ses portes au public en juillet 2007.

Ce projet de construction avait pour objectif de prendre en compte la configuration du site dans son ensemble en conservant la vue existante et en maintenant les perspectives. Mais aussi de mettre en valeur le site remarquable, d'intégrer les données environnementales, d'entretenir les coteaux, d'offrir des services de meilleure qualité aux Fontanillois et par la même occasion de rendre accessible le Rocher du Cornillon.



Chantier vue du Rocher du Cornillon (Novembre 2006)

L'accueil collectif, renommé Espace Claretière, peut accueillir jusqu'à 277 enfants. Il est équipé :

- ☐ d'une salle pour les 11-14 ans,
- ☐ de 3 salles pour les 5/6 ans ou les 7-8 ans,
- ☐ d'une salle petite enfance attenante à 2 salles de sieste,
- ☐ d'une salle pour les 9-10 ans,
- ☐ d'une salle multifonction,
- ☐ d'une salle coupée en 2 parties (administrative et salle de pause),
- ☐ d'une piscine sur le toit.

Avec cette construction le Fontanil investit pour sa jeunesse en enrichissant son patrimoine. L'Espace Claretière reste un bâtiment récent et très moderne qui continue à évoluer. Récemment une extension de la salle de sieste a été construite en réponse à une hausse des natalités. L'ACM est situé dans un cadre exceptionnel au pied du Rocher du Cornillon, près d'un départ de balade et de la forêt. C'est un

espace de 1328 m² qui est dédié à la jeunesse (enfants et adolescents). Ce centre de loisirs est géré par l'IFAC.

Le centre propose un programme d'activités axées entre autres sur les "arts du spectacle et le multimédia". Une piscine sur le toit du bâtiment est à disposition pour des jeux aquatiques.



La piscine

L'espace Claretière dispose aussi d'une **salle multifonctionnelle** mise à disposition pour des événements particuliers (mariage, anniversaire...) et équipée d'une régie sons et lumières ainsi que de gradins pouvant accueillir 200 personnes. Tout a été fait en parfaite osmose entre l'environnement, les activités jeunesse et un usage plus large. Nous nous en servons principalement de réfectoire et lorsque le temps n'est pas au beau fixe de terrain de jeu géant.



La salle multifonction

HISTORIQUE DU FONTANIL-CORNILLON



Le Fontanil- Cornillon et l'histoire de son rocher :

Fontanil vient de **Fontus**, « Dieu des Sources ». Au fil des siècles, "*Fontus*" donna le mot latin "*Fontana*", la source. Depuis l'antiquité, l'eau a marqué l'histoire du Fontanil. **Cornillon** symbolise quant à lui un *rocher* d'où l'on peut voir dans le lointain.

Sur ce rocher, durant tout le Moyen Age, s'est dressée une forteresse : "**Le château Delphinal**". Erigé par Guigues-le-Gras, comte d'Albon, il protégeait Grenoble contre les attaques savoyardes. Une quarantaine de personnes y vivaient. Cette forteresse était rendue imprenable grâce à sa situation géographique et à ses fortifications avant que le Duc de Lesdiguières ne s'en empare, sur ordre d'Henri IV, lors des guerres de religion en 1589.

Sa destruction quelque temps après allait mettre fin à plusieurs siècles d'occupation du rocher. Bien qu'il soit classé, le site n'a pas conservé beaucoup de traces de son tumultueux passé, à l'exception de quelques vestiges de remparts et de la citerne d'eau.



Maquette du château Delphinal (1339)

Charles-Joseph Pasquier dit Bach

Le Fontanil-Cornillon a été le berceau de Charles-Joseph Pasquier dit Bach. Né le 9 Novembre 1882 au Fontanil-Cornillon et décédé le 19 Novembre 1953 à Nogent-le-Rotrou. Il fut un artiste aux multiples talents. Tour à tour acteur, chanteur, auteur dramatique et comique troupier.

Bach débute en 1899 mais devient célèbre en 1914 dans le registre comique troupier en créant les standards "Quand Madelon". Plus tard, il forme un duo Bach et Laverne. Ensemble, ils écrivent plus de 200 sketches entre 1928 et 1938. On l'aperçoit aussi en parallèle dans des revues de music-hall.

Dès les années 1930, il enchaîne films et pièces de théâtre. Sa carrière décline après la Seconde Guerre mondiale et il réapparaît sur scène à la fin des années 1940 avant de s'éteindre en 1953. Il a été enterré sur la commune et une rue porte son nom.

LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Etude géomorphologique de l'Isère

Le département de l'**Isère** tire son nom de l'Isère, affluent de la rive gauche du Rhône. Le terme provient du celtique *Isar*, c'est-à-dire "fer". (Pendant un certain temps, les rives de l'Isère ont été exploitées pour son minerai ferreux.)

Une autre source pourrait être *serpent*, en référence aux méandres de l'Isère dans la vallée du **Grésivaudan**.

Au sein de la région **Rhône-Alpes**, l'Isère est le département le plus vaste et le deuxième plus peuplé avec 1 288 406 Isérois et Iséroises en 2022.



Blason du département

La ville principale du département est **Grenoble**, préfecture de 159 089 habitants en 2021. Un fleuve coule en Isère : **le Rhône** et ses deux affluents : L'**Isère** et la **Bourbe**.

C'est un département à la géomorphologie très contrastée :

- Au nord : les Terres Froides.
- A l'ouest : la vallée du Rhône au pied du Massif central.
- A mi-chemin entre Grenoble et Lyon : la plaine de la Bièvre, les Chambarans, le pays Voironnais.
- Au centre-est : le massif de la Chartreuse.
- Au centre : l'axe Nord-Sud, constitué par la vallée du Grésivaudan, il mène Grenoble à Chambéry.
- Sur la rive gauche de l'Isère : les massifs de Belledonne, des Grandes Rousses et des Ecrins, qui constituent le point culminant du département, ainsi que le Vercors à l'ouest.

Une commune de la vallée du Rhône :

Le Fontanil-Cornillon est à 3 heures (km) et à moins de 3 heures de méditerranéenne par l'autoroute A7. géographique est favorable aux Le Fontanil-Cornillon est au carrefour avec les massifs de **Belledonne**, de l'**Oisans** à seulement quelques



en train de Paris (584 Marseille et de la côte Sa position déplacements. de vallées célèbres la **Chartreuse** et de kilomètres.

Le Fontanil-Cornillon a une superficie de **540 hectares**, dont 110 de coteaux et autant de zones agricoles. La commune adhère au **Parc Naturel Régional de Chartreuse**. Sur les hauteurs, elle possède de nombreux parcours de randonnées.

Le Fontanil-Cornillon dispose du réseau routier très dense de la vallée du Rhône et les transports en commun de l'agglomération grenobloise relie le cœur du Fontanil à Grenoble en 30 minutes.



Le Fontanil-Cornillon fait partie de la couronne périurbaine de l'aire urbaine de Grenoble, 40% des actifs résidant dans la ville travaillent dans le pôle urbain ou dans une commune de l'aire urbaine.

Le Fontanil-Cornillon, grâce à des atouts paysagers et environnementaux indéniables, s'intègre au cœur d'un important maillage de villes et de bourgs, dont Grenoble est le centre névralgique et profite des dynamiques de cette dernière.

Le Fontanil-Cornillon : "La campagne à la ville"

Le Fontanil-Cornillon a su préserver son caractère de **ville à la campagne**. Vingt cinq ans d'efforts ont fait de la commune un village à l'environnement privilégié. Pour y parvenir, il a fallu à la fois maîtriser l'urbanisation et protéger les coteaux. Aussi les efforts se sont portés sur la conservation et la réhabilitation du patrimoine. Des lieux et places ont été réaménagés participant à l'embellissement du village. Le Fontanil-Cornillon veille particulièrement à la propreté de ses rues.

Il a aussi fallu éviter de transformer le village en « village dortoir » et faire exister les petits commerces et animer les rues. Nous pouvons affirmer maintenant qu'au Fontanil-Cornillon, il y a une véritable "qualité de vie" :

- Préservation du patrimoine
- Mise en valeur des sites et l'embellissement du village
- Maintien des petits commerces
- Affirmation d'une image

ETUDES DÉMOGRAPHIQUES

Evolution de la population

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Population	1 123	1 454	1 682	2 079	2 454	2 735	2 780	2 940
Densité moyenne (hab/km ²)	204,2	264,4	305,8	378,0	446,2	497,3	505,5	534,5

Source INSEE + Mairie

Malgré sa petite superficie, le **Fontanil Cornillon** reste une ville qui ne cesse de croître. Le graphique ci-dessus présente une évolution croissante et régulière de la population depuis 1975. En 35 ans, la ville a pratiquement doublé sa population et à traversé deux phases distinctes :

- Une première phase de 1975 à 1982, (augmentation de 228 habitants).
- Une seconde phase de 1990 à 2008, (augmentation de 656 habitants).

La dynamique démographique du Fontanil-Cornillon ne ralentit pas.

Indicateurs démographiques

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Décès domiciliés	27	31	34	46	38	46	51
Naissances domiciliées	32	28	32	24	40	42	48

Source INSEE

Comme on peut le voir sur le graphique, **le taux de natalité est inférieur au taux de mortalité**. Seule une légère augmentation est observable en 2014 et 2018. La phase la plus significative en termes de décroissance démographique est en 2017. Aujourd'hui le solde naturel s'est un peu tassé, c'est-à-dire que les taux de natalité et de mortalité sont assez semblables.

Population par sexe et âge en 2018

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	1 412	100,0	1 528	100,0
0 à 14 ans	275	19,5	258	16,9
15 à 29 ans	207	14,6	200	13,1
30 à 44 ans	298	21,1	297	19,5
45 à 59 ans	260	18,4	290	19,0
60 à 74 ans	239	17,0	279	18,3
75 à 89 ans	119	8,5	158	10,3
90 ans ou plus	13	0,9	45	2,9
0 à 19 ans	348	24,7	321	21,0
20 à 64 ans	787	55,8	828	54,1
65 ans ou plus	276	19,5	380	24,8

- Source : Insee, RP 2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

D'après les sources INSEE, on peut remarquer qu'il y a plus de femmes que d'hommes ; 1528 femmes pour seulement 1412 hommes sur la commune du Fontanil-Cornillon.

Contrairement aux statistiques de la population uniquement par sexe, on constate que 27,6 % des 0-19 ans sont des hommes et seulement 23,4 % de cette même tranche d'âge sont des femmes.

Pour les 20-64 ans la différence est moins flagrante, 0,4 %, mais les hommes restent supérieurs avec 60,3 %.

C'est à partir de 65 ans et plus qu'on voit une nette supériorité des femmes avec 17,6 % contre 12,1 % des hommes.

On peut tout de même constater que la commune est majoritairement peuplée par une population active, les 20 à 64 ans. C'est une tranche d'âge équilibrée.

Les commerces et entreprises



Il y a une douzaine d'années, le concept de "**la Vallée Fertile**" est né au Fontanil-Cornillon. Cela permettait d'attirer de nouvelles entreprises. Ce concept illustre bien aujourd'hui la situation économique du Fontanil-Cornillon.

Des entreprises de renommée mondiale, telles que Merlin-Gerin, contribuent activement à l'essor de "la Vallée Fertile". Cette entreprise génère plus de 1800 emplois qui font gagner à la commune le pari de la campagne à la ville.

Une majorité de cabinets médicaux et paramédicaux naissent : des cabinets médicaux, dentaires, de kinésithérapie ainsi qu'une résidence mutualiste.

Les petits commerces de proximité servent à fixer la population sur place ; une boulangerie, un tabac-presse, une pharmacie, des salons de coiffure et une épicerie multiservice de proximité.

On y trouve aussi des bars-restaurants, des hôtels et une discothèque.

Les installations mises en place facilitent beaucoup la vie du village. La population du Fontanil-Cornillon étant majoritairement vieillissante, l'implantation d'une épicerie de proximité évite de se déplacer dans la commune voisine pour se rendre au centre commercial.

La dynamique économique locale est bien présente et le cœur du village se développe petit à petit.

Associations et événements

Le Fontanil-Cornillon a un **tissu associatif dynamique** avec des associations sportives et culturelles. La création d'associations comprenant des bénévoles et à but non lucratif, animent les rues et les lieux de notre village grâce à des projets collectifs mis en place au fil des années. Elles donnent aussi à chacun le choix de s'initier ou de se perfectionner, de découvrir des mondes inconnus.

L'une des associations les plus en vue est celle du **comité de jumelage**. Elle permet aux personnes de la commune de voyager, sous forme d'échange, parmi les 3 villes avec lesquelles Le Fontanil-Cornillon est jumelé :

- 1987 : Ponchatoula (États-Unis)
- 1992 : Monte Roberto (Italie)
- 2008 : Saint-Joseph-du-Lac (Canada)

Les jeunes sont très demandeurs d'échanges ainsi que de voyages à l'étranger. Cela enrichit leur culture, leur fait découvrir de nouvelles traditions et leur permet d'enrichir l'apprentissage des différentes langues. L'association organise des voyages dans des familles. Les jeunes se retrouvent donc seuls ou à plusieurs dans les familles où ils sont nourris, logés, blanchis et ont des activités mises à disposition par les familles (visites, sportives, culturelles...).

De 1988 à 2001, un événement phare se déroulait au Fontanil-Cornillon : le **défi mondial de l'endurance** renommé par la suite **Défi 2000**.

C'était une compétition d'ultra-triathlon organisée au Fontanil-Cornillon. L'épreuve consistait à effectuer consécutivement 11.4 km de natation, 540 km de cyclisme et 126.6 km de course à pied, c'est-à-dire des distances triples de celles de l'Ironman.

Cet événement était l'une des preuves du dynamisme et de la volonté des habitants.



Logo de l'épreuve

DÉROULEMENT

Accueil des enfants de la commune mais aussi hors commune, accueil des enfants porteurs de handicap

Accueil du matin (7h30 - 9h)

Objectifs

- Favoriser le meilleur accueil pour les enfants et leurs parents
- Mieux appréhender la séparation enfants/parents
- Respect du rythme de l'enfant

Moyens

- Un animateur à l'accueil pour enregistrer les présences et accueillir les parents.
- Un animateur pour faire fonctionner les coins d'animation, matin et soir (lecture, coloriage, jeux de société...). Ces espaces vont permettre aux enfants d'entrer petit à petit dans le rythme de la journée.
- Faire « vivre » la boîte à idée à destination des enfants mais aussi des parents.
- Les autres animateurs peuvent arriver, en fonction des effectifs, à tour de rôle jusqu'à 8h30.
- Ceux qui ont fait l'accueil du matin pourront partir plus tôt le soir.

Conseils

- Un accueil et un bon départ sont garants du bon fonctionnement d'un accueil de loisirs.
- Le sourire est de mise pour un bon accueil.

Animations / Activités (9h00 - 11h ou 12h)

Objectif

- Respect des règles de vie

Moyens

- Faire les règles de vie avec les enfants le premier jour et chaque semaine donner les moyens aux nouveaux de se l'approprier.
- Développer la mise en application des règles de vie (politesse, respect...)
- Rappel aux enfants des règles de vie au moment de l'appel.
- Contrôle du respect de ces règles de vie tant au niveau des enfants que des animateurs le cas échéant.

Objectif

- Respect du rythme de vie des enfants

Moyens

- Retour au calme avant le repas, prévoir des activités plus calmes et gérer la non-activité des enfants.
- Pour les animateurs, savoir profiter des temps de pause pour souffler et mieux se connaître. Avoir une bonne hygiène de vie (sommeil, tenue vestimentaire...).

Déroulement

- Appel
- Début des animations.
- 11h/11h30 fin des animations.

Repas et goûter (11h30-12h15 ou 12h30/13h15)

Objectifs

- Développer l'autonomie des enfants
- Développer sa motricité
- Développer ses cinq sens
- Favoriser un moment de convivialité et de communication
- Développement intellectuel, physique et de concentration

Moyens

- Arrivés au réfectoire les enfants vont aux toilettes, si nécessaire, et se lavent les mains.
- Un animateur référent par table.
- Les enfants doivent arriver à se servir tout seul, l'animateur peut aider les plus petits pour découper. L'enfant pourra ainsi évaluer ce dont il a besoin, prendre ainsi conscience qu'il n'est pas seul.
- Apprendre à se servir d'objets du quotidien.
- Etre vigilant pour que l'enfant mange de tout et seul.
- L'initier à différents goûts par la découverte de nouveaux aliments **sans le forcer**.
- À la fin du repas tout le monde participe au débarrassage de la table, un seul enfant se lève.
- Mise en place d'activités cuisine, développement des sens.
- Mise en place d'activités de décoration de l'espace repas.

Temps calme / Sieste (12h15 ou 13h15 - 14h ou 14h30)

Objectifs

- Respect du rythme de l'enfant
- Favoriser son autonomie

Moyens

- Prévoir un temps avant et après une activité afin de permettre aux enfants de se préparer seuls (habillage, lavage des mains et des dents...)
- La sieste pour les moins de 6 ans, réveil échelonné jusqu'à 15h30.
- Animation des coins d'animations (lecture, jeux calmes, coloriages...)

Animations / Activités (14h ou 14h30 - 16h10)

Objectifs

- Développer son esprit critique
- Favoriser la prise d'initiative et de responsabilité
- Développer la notion de plaisir

Moyens

- Alternance d'activité
- Ponctuelle : 1/4 h. à 3 h.
- A moyen terme : 1 à 3 jours.
- A long terme : 4 jours et plus.

⇒ Pour les activités à moyen et à long terme il faut penser à la motivation des enfants. Il semble donc intéressant de parler du ou des projets avec eux. L'activité basée sur un thème permet une action à plus long terme et avec un fil conducteur en diversifiant les activités de type culturelles, sportives...

- La mise en place de l'activité nécessite :
 - Une préparation, une sensibilisation, un accueil, un déroulement, du rythme, une animation, une fin, un rangement et un bilan.
- Permettre aux plus grands d'être acteurs de leurs loisirs en leur laissant le choix de certaines activités à des moments précis (mise en place de règles de choix : le nombre d'enfants minimum par ateliers, boîte à idée...)
- Valoriser les activités d'extérieur et les activités nouvelles : prévoir une sortie par semaine.
- Développer le partenariat avec les parents, les associations locales et les structures d'accueil de loisirs.
- Dans le programme d'activités, prévoir un renouvellement des activités et une diversité de celles-ci.
- Appel, qui peut être réalisé par enfant sous la supervision d'un animateur.
- Début des animations pour les plus de 6 ans,
- Et 15h30 pour les moins de 6 ans (cf. temps calmes).

Accueil du soir (17h - 18h30)

Objectif

- *Idem que l'accueil du matin*

Moyens

- Un animateur à l'accueil pour valider les départs des enfants, contact avec les parents, explications du planning et remarques diverses pour le lendemain.
- Les informations à destination des parents peuvent être réalisées par les enfants (affiches, tracts...).
- Animation des coins d'animations (lecture, jeux de société, coloriages...)
- Les animateurs de l'accueil du matin peuvent partir à 17h30 en fonction du nombre d'enfants.

Journée Type

Répartition des groupes

- Les enfants sont répartis en six groupes avec les mêmes animateurs :
 - 3-4 ans,
 - 5-6 ans,
 - 7-8 ans,
 - 9-10 ans,
 - 11-14 ans,
 - 13-18 ans (Secteur Jeunes)

À savoir que les tranches d'âges se font selon l'année de naissance et la classe plutôt que par l'âge réel et immédiat de l'enfant afin de garder une continuité avec l'école.

À savoir que les 5 et 6 ans sont susceptibles selon les effectifs d'être deux groupes distincts.

- Chaque tranche d'âge à une journée type créée avec les animateurs :

3/4 et 5/6 ans

Accueil du matin

7h30 à 9h : Arrivée échelonnée des animateurs toutes les 30 minutes (tous à 7h30 le lundi)

- 1 animateur s'occupe de l'accueil des enfants et des parents. Il se présente et présente le programme de la journée.
- 1 animateur prépare l'activité manuelle.
- 1 animateur joue avec les enfants.

Règles de vie

9h à 9h15 : Appel ; Rappel tous les jours des règles de vie en faisant **participer** les enfants ; déroulé de la journée

Activités

9h15 à 10h : Starter, tous les matins chaque animateur propose un petit jeu ou un chant

9h30 : Départ d'un groupe pour la piscine (été seulement et selon planning). A 10h les enfants doivent être dans l'eau ; danse libre.

10h à 11h : Début des activités ; activité manuelle, jeux ludothèque, jeux libres, piscine (été seulement et selon planning)

Repas

11h à 11h30 : Appel

- 1 animateur et 2 ou 3 enfants vont mettre la table
- 1 animateur fait passer les enfants aux toilettes
- 1 animateur pour installer la salle de sieste

11h30 à 12h30

- 1 animateur par table, les enfants se placent où ils veulent. Les enfants se servent seuls (sauf avec les pinces).
- 1 animateur sert l'entrée, un autre le plat chaud et un autre le dessert.
- Les enfants aident à débarrasser la table.
- Les animateurs lavent chacun leur table et les enfants empilent leur chaise.
- Retour dans la salle par groupe de table.

Temps calme

12h30 à 13h15 : Les enfants passent aux toilettes et prennent leur doudou

L'animateur place son groupe dans la salle de sieste (seulement pour les 3 /4 ans)

13h à 14h : Pause des animateurs (environ 30 minutes) ; possibilités de reprendre 15 min en fonction du nombre d'enfants réveillés.

Activités

14h à 16h : Appel ; activité manuelle ; jeux ludothèques ; jeux extérieurs.

16h à 17h

- 1 animateur lit une histoire
- 2 animateurs pour préparer le goûter
- 1 animateur pour ranger la salle de sieste

Jeux extérieurs ; jeux ludothèques ; jeux calmes.

Micro-pauses : 5 minutes par animateur.

Accueil du soir

17h à 18h30 :

- 1 animateur pour l'accueil (utilisation de la « fiche repas »)
- Les autres animateurs jouent avec les enfants (jeux ; coloriages ; livres...).

Départ en fonction du nombre d'enfants et de l'heure d'arrivée du matin (1 animateur pour 6 enfants ; tous à 18h30 le vendredi)

Sorties

Arrivée des animateurs de 7h30 à 8h maximum.

Les animateurs arrivés à 8h préparent pharmacie, fiches sanitaires...

7/8, 9/10 ans

Accueil du matin

7h30 à 9h : Arrivée échelonnée des animateurs toutes les 30 minutes (Tous à 7h30 le lundi)

- 1 animateur s'occupe de l'accueil des enfants et des parents. Il se présente et présente le programme de la journée.
- Les autres animateurs font des activités avec les enfants.

Règles de vie

9h à 9h10 : Appel ; règles de vie en groupe.

Activités

9h10 à 10h : Starter : tous les matins chaque animateur propose un petit jeu ou un chant, en 2 ou 3 groupes.

9h10 : Danse libre.

10h à 11h : Activité manuelle ; jeux ludothèque ; jeux libres ; jeux extérieurs ;

Repas

11h à 11h30 : Appel ; règles de vie au repas ; mettre la table.

11h30 à 12h30 : Repas

Repas à 12h30

11h à 12h : Piscine par groupe

Jeux extérieurs, jeux ludothèque

12h à 12h30 : Appel ; règles du repas ; préparation du repas

12h30 à 13h30 : Repas

Temps calme

12h30 à 14h : Temps calme par 2 ou 3 groupes ; jeux ludothèque et certains jeux en bois.

Pause des animateurs.

Activités

14h à 15h : Piscine ; jeux ludothèque ; jeux extérieurs...

15h à 16h30 : Grands jeux au parc ou sur place.

16h30 à 17h : Goûter au parc ou sur place.

Accueil du soir (intérieur ou extérieur)

17h à 18h30

➤ 1 animateur pour l'accueil

➤ Les autres animateurs jouent avec les enfants (jeux ; coloriages ; livres...).

Départ en fonction du nombre d'enfants et de l'heure d'arrivée du matin (1 animateur pour 12 enfants ; tous à 18h30 le vendredi)

11 / 14 ans

Accueil du matin

7h30 à 9h : Accueil des jeunes (petits jeux, discussion ...)

Règles de vie

Règles de vie avec eux le lundi, pas de portable pendant les temps d'activités.

Activités, aux choix

9h à 10h : Starters par les animateurs ou par les jeunes, ou temps libre

9h30 : Danse libre

10h à 11h30 : Jeux libres ; activités ; piscine ; grands jeux

11h30 à 12h30 : Temps libre

Repas

12h30 à 13h30

Temps calme

12h30 à 13h30 : Temps libre, il est possible de jouer à la console, au babyfoot...Pause des animateurs.

Activités

14h30 à 16h : Grandes activités extérieures

16h à 17h : Goûter, piscine, temps libre...

Accueil du soir

17h à 18h30 :

- 1 animateur pour l'accueil
- Les autres animateurs jouent avec les enfants (jeux ; livres...).

Départ en fonction du nombre d'enfants et de l'heure d'arrivée du matin (1 animateur pour 12 enfants ; tous à 18h30 le vendredi)

Activités

- Activités d'éveil et connaissance : petits jeux de dynamisation et chants.
- Jusqu'à quatre activités possibles en simultané en fonction du nombre d'enfants et d'animateurs :
 - Activités de Plein Air : jeux et grands jeux.
 - Piscine : uniquement en juin, juillet et août. L'activité Piscine se fait à tour de rôle (24 enfants maximum dans l'air de la piscine avec des animateurs pour une durée maximum d'une heure) et sous l'autorité d'une personne qualifiée (BSB, BNSSA...).
 - Activités manuelles : en fonction du thème de la période.
 - Activités de spectacle vivant : par exemple, cirque, l'art créatif, contes et cabaret.
 - Activités Multimédia : initiation, jeux en ligne...
 - Activités libres : l'enfant ne souhaite pas faire d'activités mais préfère lire, se reposer, dessiner...

L'ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Définition du handicap :

Selon l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles : « constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Pour faciliter au mieux l'accueil de ses enfants, l'équipe pédagogique veillera à respecter la procédure suivante :

Avant l'arrivée de l'enfant :

1. Rencontre de la famille.

Dans un premier temps, la direction prendra le temps de rencontrer la famille afin de définir les bases d'un accueil adapté à l'enfant.

Il sera nécessaire de présenter précisément le fonctionnement du centre afin de trouver le bon positionnement de l'équipe et les bons aménagements afin que cet accueil se passe dans de bonnes conditions. Ce rendez-vous sera aussi l'occasion d'une première explication sur le handicap rencontré mais aussi sur le traitement de ce handicap au quotidien.

Nous penserons bien à demander le PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) ou le PPS (Projet Personnel de Scolarisation) s'il existe.

2. Rencontre avec les professionnels de santé en charge de l'enfant.

Avec l'accord et la présence éventuelle des parents, il sera bon de rencontrer les professionnels de santé qui accompagne l'enfant et sa famille dans le traitement du handicap de l'enfant. Outre l'explication des bons gestes et des bonnes attitudes à tenir sur le plan médical, ce rendez-vous peut également être bénéfique pour obtenir conseils et autres explications pour aider à favoriser l'intégration des enfants porteurs de handicap.

3. Information auprès de l'équipe.

La direction mettra en place avec l'équipe les temps de travail nécessaires pour adapter le projet pédagogique de la structure, adapter le fonctionnement et l'aménagement des espaces si nécessaire, mettre en place les bonnes pratiques pour accueillir au mieux l'enfant ou le jeune.

Pendant le séjour de l'enfant :

Un animateur sera nommé référent de l'enfant accueilli. Il veillera à appliquer les protocoles mis en place avant l'arrivée de l'enfant. Il fera des retours réguliers sur le déroulement du séjour à la direction et à la famille de l'enfant. Il aura également la mission de mettre en place et de tenir à jour le cahier de suivi de l'enfant.

L'équipe de direction sera le premier soutien de l'équipe lors de l'accueil d'enfants porteurs de handicap. Celle-ci veillera au bon déroulement du séjour pour l'enfant mais aussi pour tous ces camarades.

A la fin du séjour, un bilan sera fait avec l'équipe et avec la famille pour pouvoir mettre en place un plan d'amélioration pour les accueils futurs.

Les sorties

Les Vacances scolaires : deux jours : 3-6 ans et 7-14 ans.

Les mini-camps, séjours, ateliers culturels, échanges internationaux.

Accueil des enfants de la commune mais aussi hors commune, accueil des enfants porteurs de handicap

(Pendant les vacances scolaires)

- Pendant l'été : Quelques séjours courts par mois sont prévus en extension du centre de loisirs et des nuitées sur le centre.
- Pendant les vacances scolaires : un séjour sur la période et/ou un atelier culturel (avec un intervenant extérieur : cinéma, bande dessinée, marionnette, théâtre...).

Séjours et mini camps

Matin

7h30 - 8h30 : Réveil échelonné. Système d'affiches avec lune et soleil.

Le premier animateur levé met l'affiche du côté du "soleil". Cela permet aux enfants d'avoir des repères, lorsque le soleil est levé ils peuvent se lever.

8h - 9h : Petit déjeuner

9h - 9h30 : Habillage, brossage de dents, toilette...

9h30 - 10h : Starter

Midi

11h30 - 12h : Temps libre

12h - 13h : Lavage des mains, repas

13h - 14h : Temps calme (jeux ludo, animaux, repos en chambre...)

Pause des animateurs

14h - 14h30 : Reprise des activités

Soir

16h30 - 17h : Goûter

17h - 19h : Douche et temps libre. Le premier jour achats et rangement des chambres)

19h - 20h : Repas

20h - 20h30 : Brossage de dents, préparation des vêtements pour le lendemain

20h30 - 22h : Veillée / Coucher



Echanges Franco-Allemand

Objectifs du séjour

Favoriser un lieu d'échange et de partenariat entre les élus locaux et les professionnels de l'action territoriale en matière d'éducation, de prévention, d'animation et d'action sociale.

L'Ifac propose des actions autour de l'écocitoyenneté pour un public de 6 à 25 ans et mène ses actions dans plusieurs structures (écoles, collèges, lycées, centres socio-éducatifs, centres loisirs...). Les thèmes qui sont proposés pour ce public sont liés au respect de l'environnement, à la loi et à la justice, à la violence, au harcèlement en milieu scolaire, aux luttes contre les discriminations.

Ces échanges permettront de sensibiliser les Européens à la notion de citoyenneté par le biais d'animations en lien avec la nature, l'environnement et des actions de préventions écocitoyennes.

L'Espace Claretière est un établissement d'accueil de loisirs sans hébergement géré par l'IFAC. Ce centre de loisirs accueille un public de 3 à 18 ans pendant les vacances scolaires et hors vacances scolaires. Les objectifs liés à son projet éducatif visent à :

- Développer l'apprentissage de l'autonomie, de la responsabilité et de la socialisation, l'accompagnement dans l'épanouissement personnel en fonction des besoins particuliers de chacun (âge et développement physique, affectif et relationnel)
- Encourager la créativité et l'imaginaire, ainsi que l'approche du milieu sportif et naturel

L'Espace Claretière propose :

- un accueil de loisirs de 3 à 14 ans
- un espace jeune de 13 à 18 ans
- des séjours

La mise en place du séjour répond à plusieurs objectifs. Ils passent à la fois par les activités proposées et par les temps de vie quotidienne.

Favoriser la socialisation à travers des temps de vie en groupe

- Apprentissage des règles de vie en collectivité, développement de la conscience des autres et du groupe, échanges et rencontres entre les jeunes et avec les animateurs, développement des capacités d'expression. Évolution dans un groupe permettant une mixité sociale : jeunes venants de diverses communes, de différents milieux sociaux, parfois porteurs de handicaps, etc... Accueil et intégration de tous dans le groupe, quelles que soient les spécificités de chacun, et partant du principe que la différence est une richesse.

Permettre l'épanouissement personnel

- Favoriser le développement personnel : développement physique, affectif et relationnel (adresse corporelle, manuelle, exercice de l'attention et enrichissement des capacités d'observation), développement de la notion de plaisir.

Encourager l'autonomie et la responsabilisation

- Encourager les jeunes dans leurs prises d'initiatives et leur participation, valorisation de leurs productions.
- Favoriser l'émergence d'envie et les propositions des enfants.

L'écocitoyenneté

- Favoriser le dialogue, la tolérance et le sens critique à travers la découverte d'activités naturelles et citoyennes.
- L'écologie et la citoyenneté relèvent d'un instrument de socialisation qui permet aux jeunes de se situer dans le monde.

L'interculturelle

- Comme moyen d'apprendre à vivre ensemble dans une société humaine et préconise le soutien mutuel. L'éducation interculturelle doit être capable de supprimer les barrières entre les pays et élargir l'horizon des citoyens.
- Rapprochement des cultures et promotion des individus. Offrir des éclairages différents en se référant aussi bien à des horizons proches que lointains.

Le cadre

➤ Le Trièves

C'est une petite région naturelle située dans le Sud du département de l'Isère, dans les Alpes françaises. Il s'agit d'une dépression localisée dans les Alpes externes dont le nom est également utilisé par la structure intercommunale, la Communauté de communes du Trièves dont le siège est installé à Monestier-de-Clermont.

Le Trièves s'inscrit également, dans son intégralité, depuis 2015, dans une autre instance administrative, le canton de Matheysine-trièves dont le bureau centralisateur est situé à La Mure.

➤ Gîte de la Margelière

Situé en bordure du village de Château-bas, le gîte est composé de 3 bâtiments indépendants sur un terrain de 3 hectares.

Aménagé dans une ancienne ferme, typique du Trièves (voûtes, montoire, génoise ...), le gîte est, depuis presque 100 ans, tourné vers l'accueil.

Vie quotidienne

Le bon déroulement des temps de vie quotidienne est garant du bien être des enfants. Ces temps peuvent également permettre le développement de leur autonomie et de leurs initiatives.

➤ L'arrivée au gîte

L'arrivée sur le lieu de vacances est un moment extrêmement important. Les enfants doivent pouvoir prendre leurs marques pour se sentir à l'aise pendant le séjour. Ils doivent pouvoir s'appropriier les différents espaces pour s'y sentir bien (choix des chambres, appropriation des espaces communs, etc...). Les animateurs et les enfants se présentent, et discutent du programme de la semaine. Les règles de vie sont fixées avec eux.

➤ Le lever et le coucher

Les moments du coucher et du lever sont particulièrement importants pendant les séjours, surtout la première nuit.

Le matin, les enfants peuvent se lever à leur rythme et prendre leur petit déjeuner de manière échelonnée. Ils sont accueillis par les animateurs, qui leur présentent le programme de la journée. Le soir, des « rituels » peuvent être mis en place pour le moment du coucher. En cas de problème la nuit, un animateur « de veille » peut être réveillé.

➤ **Les repas**

Les repas sont pris au gîte. Le goûter est pris sur le lieu des activités.

L'ambiance des repas doit permettre de manger dans le calme, de se reposer. Les animateurs sont là pour veiller à ce que les enfants s'alimentent convenablement, prennent leur temps.

A la fin du repas, tout le monde participe aux débarrassages des tables.

Ces moments sont aussi propices aux échanges entre les enfants et avec les animateurs.

➤ **Les veillées**

Des veillées à thème seront organisées. Elles permettent de mettre en place des moments conviviaux tout en respectant le rythme des enfants. Les animateurs proposent des veillées, mais les enfants peuvent également faire des propositions de thèmes ou d'activités pour ces moments.

➤ **Les temps libres**

Les enfants disposent d'un temps libre entre la fin des activités de l'après-midi et le dîner (entre 17h et 19h environ). Des animations peuvent être proposées par les animateurs (lecture, jeux de société, coloriages...). Ils sont libres de jouer et de discuter entre eux, dans les chambres ou dans les espaces communs. C'est le moment où ils peuvent téléphoner à leurs parents s'ils le souhaitent.

Ces temps libres sont aussi des temps de vie quotidienne, et permettent notamment aux enfants de se doucher, et de mettre de l'ordre dans leur chambre.

Animations/Activités

Les activités constituent des temps forts dans la semaine. Comme l'ensemble du séjour, elles ont pour objectifs de développer la notion de plaisir, l'épanouissement personnel, la cohésion du groupe, l'autonomie et de favoriser les découvertes.

➤ **Animation linguistique et culturelle**

Mise en place quotidienne de jeux linguistiques favorisant la rencontre mais aussi la langue de l'autre. Favoriser la dynamique de groupe par des jeux culturels.

➤ **Animation Cuisine**

Les enfants vont pouvoir s'exercer à la cuisine accompagnés d'un intervenant, au menu pain et autres gâteaux.

Tout au long du séjour une nourriture bio et locale sera proposée.

Sortie au marché afin de choisir et réaliser le repas.

➤ **Animation Citoyenne**

Les enfants vont apprendre de manière ludique les notions en lien avec la citoyenneté et la laïcité.

➤ **Animation Nature et environnement**

Préhistoire : dans un lieu aménagé en compagnie d'un intervenant, apprentissage de lancer de sagaie, cuisine préhistorique, fouille archéologique et apprentissage du feu.

Astronomie : réalisation de fusée à propulsion hydraulique, création d'une carte céleste et veillée chamallow avec lecture du ciel.

Nature : promenade et découverte du milieu environnant, visite d'une ferme pédagogique. Course d'orientation, une course écologique et participative pour découvrir son environnement immédiat en binôme. Journée à Terre vivante et randonnée bivouac avec des ânes.

Journée type

Matin

7h30 - 8h30 : Réveil échelonné.

8h - 9h : Petit déjeuner

9h - 9h30 : Habillage, brossage de dents, toilette,

9h30 : animation linguistique.

10h30 : activités

Midi

12h - 13h : Lavage des mains, repas

13h - 14h : Temps calme et pause éventuelle des animateurs

14h : animation linguistique

15h : activités

Soir

17h : Goûter, bilan collectif

17h - 19h : Douche et temps libre, rangement des chambres, bilans individuels

19h - 20h : Repas

20h - 20h30 : Brossage de dents, pyjama

20h30 - 22h : Veillée / Coucher

Organisation

➤ Règles de vie

Le respect des règles de vie est nécessaire à la vie en collectivité (politesse, respect...). Elles sont fixées avec les jeunes en début de séjour. Si jamais des sanctions sont mises en place, elles doivent systématiquement être expliquées par les animateurs et faire l'objet d'une discussion avec le ou les enfants concernés.

➤ Bilans

Des bilans collectifs sont organisés chaque jour. Les jeunes sont invités à s'exprimer sur leur ressenti par rapport au séjour, aux activités, à l'organisation de la vie quotidienne, à la vie en groupe, etc...

Il est rappelé aux enfants qu'ils peuvent solliciter individuellement les animateurs s'ils en éprouvent le besoin, afin d'échanger sur ces questions de manière plus personnelle.

➤ Achats et argent de poche

Les achats des enfants sont permis pendant les temps organisés dans le planning. Ils leur permettent d'envoyer des cartes postales à leur proche, ou de rapporter un souvenir tout en faisant l'expérience de la gestion d'un budget. Pour ce faire, les adolescents doivent être munis d'au moins 5€ d'argent de poche, avec au maximum 5€ par jour et par enfant au total.

Protocole COVID 19

• **Journée type COVID-19 Maternelle**

Lieux : 3/4 ans : salle 3/4 ans 6/7 ans et sieste. 5/6 ans : salle ascenseur et les deux salles activités

7h30-9h00 : accueil des parents à l'extérieur de la structure devant la salle.

9h00-9h15 : appel + règles de vie

9h15-9h45 : Starter au choix : chants / danse libre dans sa salle ou Petits jeux. Chants : un petit bonhomme, un grand cerf, un jour dans sa cabane ... (voir application j'anime et livret)

Danses : ponga le pingouin judoka, didou didadam dididou, jean petit qui danse

9h45-11h : Activités multiples en sous-groupes mais sans rencontrer les autres :

- Activités manuelles dans sa salle,
- Jeux libres dans la salle multifonction,
- 5/6 ans de 9h45 à 10h15
- 3/4 ans de 10h30 à 11h00
- Jeux dans sa salle ou terrain, chef d'orchestre, jeu du dragon qui dort, cerceaux musicaux, objets cachés (voir livret) ou ludothèque
- Jeux extérieurs sur le terrain (varier tous les jours), parcours sportifs et de motricité, 1,2,3 soleils (voir livret)

Piscine : horaires variables un planning sera affiché :

- 3/4 ans on se change dans sa salle
- 5/6 ans, 7/8 ans, 9/10 ans et 11/14 ans dans le vestiaire en regroupant ses affaires sous le panneau prévu

11h-11h30 : préparation pour le repas : multifonction en respectant les gestes barrières.

11h30-12h15 : Repas fourni par Claretière

12h15-12h45 : démarrage de la sieste en salle de sieste (animateurs présents)

12h45-14h : sieste (réveils échelonnés jusqu'à 15h15 maximum) ou temps calme et pause des animateurs (jusqu'à 14h max)

14h-16h10 : activités manuelles, jeux ludothèque, grands jeux extérieurs

Grands jeux : chasse au trésor revisitée sans contact, histoire racontée en promenade avec des gestes ... (voir livret)

16h10-16h50 : goûter animé et pose des animateurs

16h50 : installation du temps d'accueil, rangement de la salle pour un accueil propre et accueillant

17h-18h30 : accueil des parents à l'extérieur de la structure

• **Journée type COVID-19 Primaire**

Lieux : Espace Claretière

7h30-9h : accueil à l'extérieur de la structure.

9h00-9h15 : appel + règles de vie

9h15-09h45 : Starter au choix : chants/danse libre dans sa salle ou petits jeux

09h45-11h45 : Activités multiples en sous-groupes mais sans rencontrer les autres :

- Jeux dans sa salle / terrain / Parc, chef d'orchestre, objets cachés (voir livret), ludothèque devine tête, jeu du dictionnaire, petit bac, burger quizz, blind test ... (voir livret)
- Jeux extérieurs sur le terrain (varier tous les jours), parcours sportifs et de motricité, 1,2,3 soleils (voir livret), thèque au pied, foot goal au pied, terre mer ciel ... (voir livret)

Piscine : horaires variables un planning sera affiché :

- 3/4 ans on se change dans sa salle
- 5/6 ans, 7/8 ans, 9/10 ans et 11/14 ans le vestiaire en regroupant ses affaires sous le panneau prévu

12h-12h45 : repas à l'école du Rocher pour les 7/8 ans et les 9/10 ans. 11/14 ans dans leur salle

12h45-14h : temps calme, temps libre et pause des animateurs

14h-16h10 : grands jeux, jeux extérieur ...

Grands jeux : bataille navale, cluedo, concours du meilleur (voir livret)

16h10-16h50 : goûter animé et pause des animateurs

16h50 : installation du temps d'accueil, rangement de la salle pour un accueil propre et accueillant

17h-18h30 : accueil à l'extérieur de la structure par le SCV COVID ou l'adjoint. 7/8 ans devant le portail, 9/10 ans devant l'entrée de JYP et 11/14 ans devant la salle multimédia et/ou devant les jeux.

● **Protocole parents-enfants**

- Respecter les gestes barrières, la distance entre individus (1 mètre) et le sens de circulation (se référer aux panneaux).
- Interdiction de rentrer dans l'établissement pour les parents, hormis pour le secrétariat aux horaires d'ouvertures.
- L'accueil se fait à l'extérieur au point indiqué auprès d'un animateur.
- Prise de température des enfants à l'arrivée (38° ou plus, l'enfant ne pourra pas être accepté).
- Port du masque obligatoire à partir de 6 ans (2 masques par jour). Et pour tous les animateurs et encadrants.
- Lavage des mains pour tous les enfants et le personnel en arrivant puis toutes les heures ou à chaque changement d'activité.
- Les jeux extérieurs et de groupe sont adaptés
- Tenue de rechange obligatoire pour chaque enfant.
- Privilégier les vêtements favorisant l'autonomie de l'enfant.
- Le matériel est désinfecté régulièrement et les salles aérées.
- Chaque enfant possède une boîte, à son nom, de matériel pédagogique fournie par l'accueil de loisirs, en cas de protocole niveau 3.
- Gourde fournis par les parents

● **Protocole animateurs**

- Animateur : Porter un masque (2 par jour), obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans. Si COVID (symptômes) port du masque obligatoire.
- Un Directeur adjoint / SCV dédié exclusivement à l'accueil et au respect des normes sanitaires en vigueur dans le cadre du COVID 19 par jour.

- Aucun parent n'est autorisé à entrer dans l'établissement, l'accueil se fait à l'extérieur par un animateur (se référer à la signalisation), sinon port du masque obligatoire à titre exceptionnel
- Prise de température tous les matins (enfants et animateurs) plus de 38° retour à domicile. Se laver les mains à l'arrivée, avant et après chaque activité et repas.
- Sensibiliser les enfants aux gestes barrières, aux mesures de distanciation sociale et aux nouvelles règles de la structure
- Eviter les contacts physiques avec les enfants
- Respecter les distances entre individus (1m)
- Utiliser chacun son matériel (stylo...), chaque enfant doit avoir une boîte dédiée à partir de 11 ans.
- Aérer les salles 10 min toutes les heures,
- Sieste : Ne pas empiler les lits mais les disposer contre le mur, laver les draps le plus souvent possible (un drap par enfant) dans la salle multifonction.
- Fin de journée : désinfecter les tables, les chaises...
- Pause des animateurs : respecter un mètre de distance, laver après chaque utilisation cafetière...
- Transport : port du masque obligatoire en bus et minibus pour les animateurs et les enfants de plus de 6 ans. Enfants installés par groupe dans les bus.
- Activités : possible avec son groupe d'enfants mais pas d'interaction avec les autres groupes.

LE SECTEUR JEUNE

Accueil des enfants de la commune mais aussi hors commune, accueil des jeunes porteurs de handicap

- **Journée Type**

- Mercredis et samedis **hors vacances** : 14h-18h30
- Activités suivant vos idées et envies (laser game, Bowling...), accueil au secteur jeune...
- Du lundi au samedi **pendant les vacances** : 14h-18h30 et deux soirées par semaine jusqu'à 21h30
- Mini camps (2 jours-une nuit) et séjours.

→ **Thématiques des journées pendant les vacances :**

Lundis : "FARNIENTE"

Mardis : "SPORTIF"

Mercredis : "DÉLIRE"

Jeudis : "BAIGNADE"

Vendredis "FOLIE"

→ **Thématiques des soirées pendant les vacances :**

Projection sur écran géant.

Jeux (multimédia, société...).

Sortie culturelle.

Piscine et repas.

→ **Tous les jours** pendant les vacances : accueil au secteur jeunes (baby-foot, ping-pong...), piscine à partir de 16h30.

- **Modalités d'inscriptions**

Cotisation : L'inscription au secteur jeune est ouverte à tous, une cotisation de 5 euros est demandée à l'inscription.

Cette cotisation **prend en charge** :

- L'accès au secteur jeunes et aux locaux sous contrôle de l'animateur jeunes (piscine, salle multimédia...).
- La présence, la disponibilité et l'engagement de leur animateur.
- La mise à disposition d'un minibus prévu pour les sorties.

Cette cotisation **ne prend pas en charge** :

- Les dépenses liées aux sorties (laser game, bowling, séjour, repas...).

Pour toute **inscription** se munir :

- D'une feuille de renseignement remplie et signée par les parents.
- D'une fiche sanitaire remplie à l'aide du carnet de santé.
- Du règlement intérieur du secteur jeunes signé par les parents et le jeune.
- Du numéro CAF et du quotient familial pour les Fontanillois.
- D'une attestation d'assurance extrascolaire.
- Un mode de paiement : chèques, espèces, CESU, Chèques vacances...

RÔLES DES ANIMATEURS...

Objectifs

- *Valoriser les compétences des animateurs*
- *Etre garant de la sécurité physique et affective des enfants*
- *Mise en place et gestion des temps d'animation*

Moyens

...Par rapport aux enfants

- Respect moral et physique des enfants
- Présence active de l'animateur
- Favoriser l'intégration et l'expression de chacun
- Être bienveillant envers le reste de l'équipe
- Donner vie et envie
- Veiller à un langage correct
- Avoir une tenue vestimentaire adaptée
- Garantir la sécurité des enfants (transports...)
- Établir la liste de compétences de chacun
- Faire partager ses compétences
- Mise en place d'ateliers différents, permettant un choix d'activités aux enfants
- Être polyvalent, avoir une pédagogie
- Organiser et gérer des temps d'activités, jeux
- Moteur, incitateur et frein parfois
- Montre l'exemple
- Sensibiliser les enfants au respect des lieux et du matériel
- Favorise l'initiative des enfants
- Respecter le rythme de l'enfant

...Par rapport à la morale

- Animateur observé en permanence par les enfants
- Responsable de la moralité de tous (violence...)
- Responsable de l'image de l'association, d'être accueillant envers les enfants et les parents.

...Par rapport à l'équipe

- Avoir des références communes évitant les contradictions.
- Prendre le temps de discuter/échanger sur les divergences pédagogiques.
- Gérer et ne pas montrer aux enfants les éventuels conflits.
- Respecter les règles de sécurité.
- Connaître les procédures en cas d'accidents.
- Participer à l'élaboration du programme d'activité.

...Par rapport aux pauses

- Autorisées mais courtes pendant les temps d'accueil du matin et du soir.
- Une pause plus longue après le repas, pendant le temps calme.
- Ne jamais fumer, téléphoner pendant les temps d'activités et en présence des enfants.